

La région franchit le seuil des 8 millions d'habitants

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 95 • Décembre 2021

Au 1^{er} janvier 2019, la région Auvergne-Rhône-Alpes dépasse le seuil des 8 millions d'habitants. Elle reste la deuxième région la plus peuplée de France. Sa croissance démographique se poursuit avec + 0,6 % en moyenne par an depuis 2013, un peu plus que la moyenne nationale. Ce rythme ralentit toutefois, comme dans les autres régions, notamment sous l'effet du vieillissement de la population. Si le nombre d'habitants continue d'augmenter fortement en Haute-Savoie, dans l'Ain et dans le Rhône, il diminue dans le Cantal et dans l'Allier. La dynamique démographique concerne en particulier les couronnes des aires d'attraction des villes, conséquence du phénomène de périurbanisation qui se poursuit.

Au 1^{er} janvier 2019, 8 043 000 personnes habitent en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 12,4 % de la population métropolitaine. Elle reste toujours la deuxième région la plus peuplée de France après l'Île-de-France et ses 12 millions d'habitants. Elle se situe devant la Nouvelle-Aquitaine et les Hauts-de-France (autour de 6 millions d'habitants).

Entre 2013 et 2019 ► encadré 1, la région Auvergne-Rhône-Alpes a gagné 47 600 habitants en moyenne par an, soit un peu plus que la population d'une ville comme Bourg-en-Bresse. Sa croissance annuelle moyenne sur ces six années est toujours soutenue (+ 0,6 %). Elle est supérieure à la moyenne nationale (+ 0,4 %) et se situe derrière celle de la Corse (+ 1,0 %), de l'Occitanie et des Pays

de la Loire (+ 0,7 %). Soutenue aussi bien par la natalité que par l'attractivité résidentielle, elle est une des rares régions où la croissance est aussi équilibrée.

Une croissance démographique qui ralentit

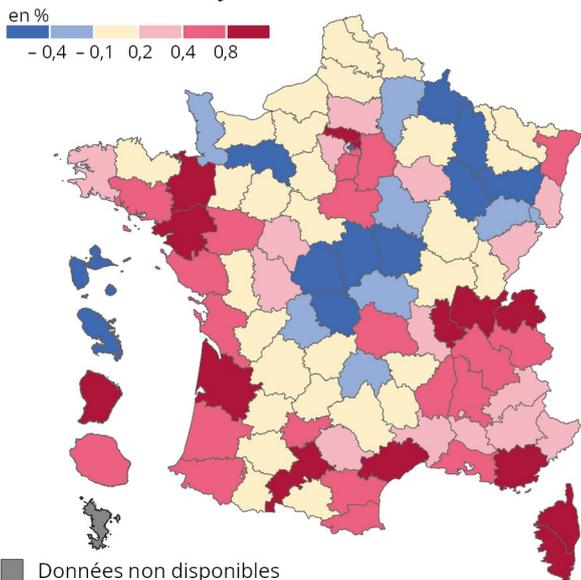
Sur la période 2013-2019, le ralentissement démographique se poursuit ► figure 1, comme pour presque toutes les régions, sous l'effet du vieillissement de la population. En effet, l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel) diminue sur la période récente, tandis que le solde migratoire reste stable. Le solde naturel d'Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,4 %) reste cependant le deuxième plus élevé de France métropolitaine, loin derrière l'Île-de-France (+ 0,9 %).

► 1. Évolution de la population par département et contributions des soldes naturel et migratoire

	Population			Taux de variation annuel moyen (%)					
				de la population		dû au solde naturel		dû au solde migratoire	
	2008	2013	2019	2008-2013	2013-2019	2008-2013	2013-2019	2008-2013	2013-2019
Ain	581 355	619 497	652 432	1,3	0,9	0,5	0,4	0,8	0,5
Allier	342 807	343 431	335 975	0,0	- 0,4	- 0,3	- 0,4	0,3	0,0
Ardèche	311 452	320 379	328 278	0,6	0,4	0,0	- 0,2	0,5	0,6
Cantal	148 737	147 035	144 692	- 0,2	- 0,3	- 0,4	- 0,6	0,2	0,4
Drôme	478 069	494 712	516 762	0,7	0,7	0,4	0,2	0,3	0,5
Isère	1 188 660	1 235 387	1 271 166	0,8	0,5	0,6	0,5	0,1	0,0
Loire	742 076	756 715	765 634	0,4	0,2	0,3	0,2	0,1	0,0
Haute-Loire	221 834	226 203	227 570	0,4	0,1	0,0	- 0,2	0,4	0,3
Puy-de-Dôme	628 485	640 999	662 152	0,4	0,5	0,1	0,1	0,3	0,5
Rhône	1 690 498	1 779 845	1 875 747	1,0	0,9	0,8	0,7	0,2	0,1
<i>Métropole de Lyon</i>	<i>1 272 188</i>	<i>1 336 994</i>	<i>1 411 571</i>	<i>1,0</i>	<i>0,9</i>	<i>0,9</i>	<i>0,8</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>
<i>Conseil départemental du Rhône</i>	<i>418 310</i>	<i>442 851</i>	<i>464 176</i>	<i>1,2</i>	<i>0,8</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>0,6</i>	<i>0,4</i>
Savoie	408 842	423 715	436 434	0,7	0,5	0,4	0,2	0,3	0,3
Haute-Savoie	716 277	769 677	826 094	1,4	1,2	0,6	0,6	0,8	0,6
Auvergne-Rhône-Alpes	7 459 092	7 757 595	8 042 936	0,8	0,6	0,4	0,3	0,3	0,3
France métropolitaine	62 134 866	63 697 865	65 096 768	0,5	0,4	0,4	0,3	0,1	0,1

► 2. Évolution de la population par département

Évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2019



Source : Insee, Recensements de la population 2013 et 2019

Globalement, la croissance démographique ralentit voire diminue presque partout dans la région. Le Puy-de-Dôme est le seul département dont le rythme de croissance a augmenté entre les périodes 2008-2013 et 2013-2019, et la Drôme, le seul à le maintenir.

Une hausse surtout concentrée au nord-est de la région

La Métropole de Lyon et celle de Genève continuent d'exercer leur attractivité : les départements où la population augmente le plus se situent sur cet axe, et, de manière plus globale, à l'est de la région

► **figure 2.** Ainsi, la Haute-Savoie reste le département de la région où la hausse de population est la plus forte (+ 1,2 % entre 2013 et 2019). Elle se place au troisième rang des départements métropolitains pour la période 2013-2019, derrière la Gironde et la Haute-Garonne (+ 1,3 %). L'Ain et le Rhône, avec + 0,9 % de croissance annuelle, font également partie des onze départements métropolitains les plus dynamiques démographiquement.

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés dans la commune de résidence).

Le **solde migratoire** apparent, ici appelé « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

L'**aire d'attraction d'une ville** (AAV) définit l'étendue de son influence en termes d'emploi sur les communes environnantes. L'AAV est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

► Pour en savoir plus

- « Près de 8 millions d'habitants », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 82, décembre 2020
- « La dégradation du solde naturel affaiblit le dynamisme démographique entre 2013 et 2019 », *Insee Focus* n° 257, décembre 2021

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier
Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

Bureau de presse :
04 78 63 26 96
ISSN 2493-1462
© Insee 2021
www.insee.fr



► Le choix des périodes d'évolution de la population

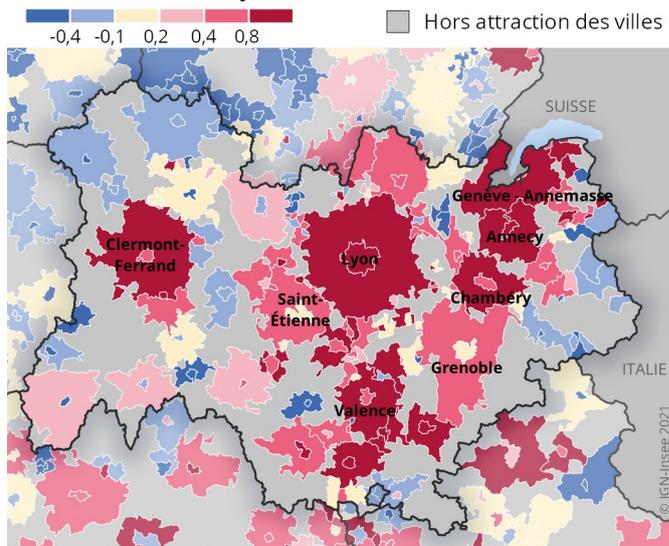
La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant les cinq prochaines années) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2013-2019) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2013-2019) et une période de cinq ans (2008-2013) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire et du solde naturel sur ces périodes de durée différente n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

La population de l'Ardèche, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Drôme augmente essentiellement grâce à l'arrivée de nouveaux habitants. Cette attractivité tend d'ailleurs à s'accroître sur la période récente. Cela compense le déficit naturel constaté en Ardèche et en Haute-Loire. À l'inverse, dans la Loire, l'Isère et le Rhône, la croissance démographique est assurée uniquement par l'excédent des naissances sur les décès.

Enfin, l'Allier et le Cantal continuent de perdre des habitants. Leur déficit naturel se creuse, sous l'effet du vieillissement de leur population. Si le Cantal compense cette situation via l'attrait de nouveaux habitants, ce n'est plus le cas de l'Allier, où le solde migratoire est désormais nul sur la période 2013-2019.

► 3. Évolution de la population par aire d'attraction des villes

Évolution annuelle moyenne entre 2013 et 2019 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2013 et 2019

Une plus forte croissance dans les couronnes des AAV

La croissance démographique diffère selon les aires d'attraction des villes (**définitions**). Celles où la hausse de population est la plus forte sont situées sur l'axe Clermont - Lyon - Genève, ainsi que dans la vallée du Rhône (Montélimar, Crest, Die). À l'inverse, les aires d'attraction des villes situées dans des zones moins denses comme Plateau d'Hauteville (Ain), Montluçon (Allier) ou de petites AAV en Ardèche perdent des habitants. Le nombre d'habitants des AAV de Saint-Étienne et de Grenoble stagne.

Dans l'ensemble, la croissance de la population est plus forte dans les couronnes des AAV que dans les pôles, du fait de la poursuite de l'étalement urbain ► **figure 3.**

Aude Lécroart (Insee)